

Le FAG

MAG D'INFORMATION

FAGNIÉROT



P.8-11 JEUNESSE

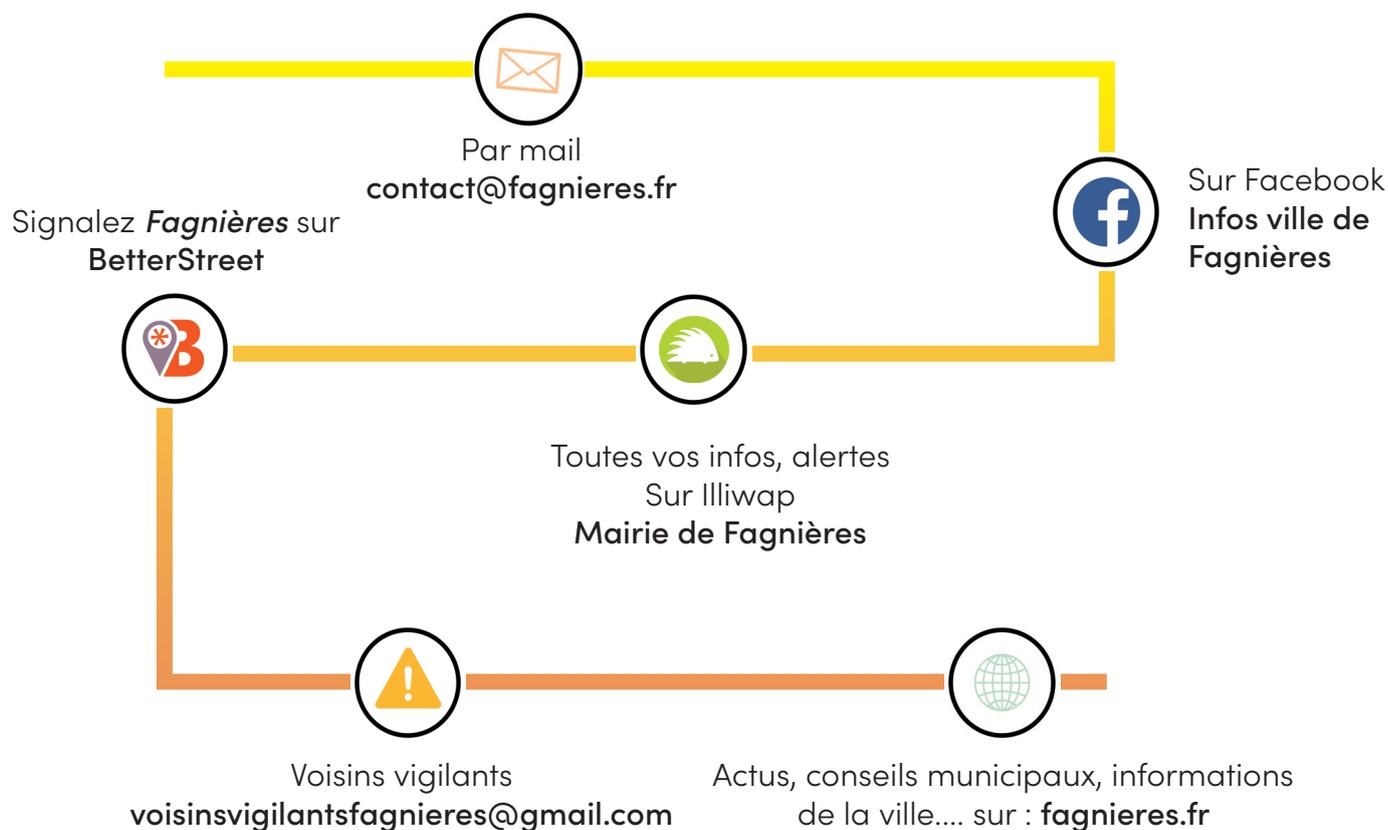
Contre le harcèlement, semaine paralympique, visite à Azannes...



P.16-17 PÉRISCOLAIRE

Horaires des écoles, futur restaurant scolaire, services périscolaires....

RESTEZ CONNECTÉ



CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville 4 rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Ouvert du mardi au vendredi de 8h45-12h et 13h30-17h et le lundi de 13h30 à 17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves 51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public : du lundi au samedi 9h-19h le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

- Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs jaunes et pour déjections canines disponibles en mairie

VEOLIA

- 09 69 32 35 54

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

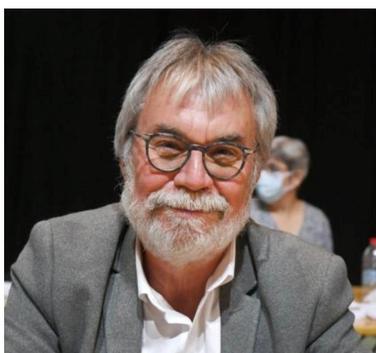
DROITS ET DÉMARCHES

- service-public.fr

L'ÉDITO

L'été est là, les restrictions sanitaires se relâchent, même si l'ombre du virus est toujours présente.

Après la Fête du Sport au parc du Champ aux Écus, clôturée par une sélection pour le tremplin musical de Foire en scène en partenariat avec l'UCIA, nous prévoyons une belle journée festive le 14 juillet, avec un spectacle des Furies et le concert annuel de Musiques sur la Ville avant le feu d'artifice.



Les travaux de la nouvelle cantine avancent bien et les élèves auront pour l'hiver de meilleures conditions de restauration.

Cela ne nous fait pas oublier les difficultés économiques, une inflation qui s'envole avec en premier le prix des énergies. La rentrée risque d'être compliquée.

En attendant, passez de bonnes vacances, ressourcez vous et profitez bien de votre repos estival.

Denis Fenat
Maire de Fagnières
6^{ème} vice-président de Châlons-Agglo
En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2-4	ARRÊT SUR IMAGE
4-6	AGENDA
8-11	JEUNESSE
11-12	CENTRE DE RESSOURCES
14	SOCIAL
15	URBANISME
16-17	PÉRISCOLAIRE
17	TRAVAUX
18-19	ENVIRONNEMENT
20	TRIBUNE LIBRE
21	HOMMAGE A NICOLE BODNAR

Prochaine parution du Fag : septembre 2022.
Les numéros précédents sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat
Rédaction : Bureau municipal et associations
Conception : Florine Rappasse
Photos / illustrations : Ville de Fagnières, Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne
Tirage : 2100 exemplaires
Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

ARRÊT SUR IMAGE

24/04



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Depuis 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation se tient le dernier dimanche d'avril.

Émotion et grandeur pour cette cérémonie du 24 avril en présence du Général Billard, de Denis Fenat maire de Fagnières, des conseillers départementaux et municipaux au monument aux morts des Tilleuls.

illiwap

Les informations importantes sont partagées en temps réel sur l'application. Pensez à la télécharger.



01/05

BALADE DE L'AGGLO

La première balade de l'agglomération châlonnaise a été organisée par la ville de Fagnières le 1er mai. Cette balade ouverte à tous les élus des 46 communes ainsi qu'à tous les citoyens a attiré une centaine de marcheuses et marcheurs malgré une météo incertaine au matin.

Deux circuits étaient proposés (7 et 10 km) et tracés autour des étangs Renaudin et St Hubert, agrémentés par 3 animations ludiques : une initiation au tir à l'arc, un jeu de tir de bûchettes et un questionnaire (vrai/faux) sur la ville de Fagnières et Châlons Agglo.

Un classement a été effectué au niveau de chaque commune participante. Le trophée a été décerné à la ville de Fagnières grâce à une participation importante des Fagniérots. Châlons nous suivait de près et confisque la deuxième place à Juvigny et St Memmie qui se partagent les troisième et quatrième places. Des blidas gravés à cet événement et de nombreux lots ont été distribués à un grand nombre de citoyens suivant de nombreux critères.

Cette journée placée sous la bonne humeur a emporté un réel succès au grand plaisir des organisateurs. L'Archery qui animait le tir à l'arc et le Bistrot ont ouvert un point restauration et une buvette.

Nous remercions pour leur collaboration les associations de pêche des étangs St Hubert et Renaudin, et pour leur participation, les établissements Leclerc, la pharmacie la Noue du Moulin, Planet Cuisine, le Crédit Agricole ainsi que KD Opticien, mais aussi les agents communaux qui ont œuvré efficacement pour mettre en place cette manifestation. Merci également au Conseil municipal des Jeunes et aux volontaires bénévoles !

08/05

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Émotion pour cette nouvelle cérémonie du 8 mai en présence de Samira Alouane, directrice de cabinet du Préfet, du Général Billard, de Denis Fenat Maire de Fagnières, des conseillers départementaux et municipaux.

La cérémonie a commencé par la remise de la médaille de la sécurité intérieure à Siva Mourougane par la directrice de cabinet du Préfet. Ensuite, les enfants de l'école élémentaire ont mis en valeur tous les militaires morts pour la France et donné à des anciens combattants des bracelets tricolores.



Ils ont reçu en échange le Bleuet de France, symbole de la mémoire et de la solidarité. Ces moments se sont passés en musique avec les trompettes de Ryan et Rose et le chant interprété par Lilas.

Puis, sous la responsabilité de Madame Gomez, enseignante, les enfants ont chanté la Marseillaise et l'hymne européen.

À la fin de la cérémonie, sous l'impulsion de l'association Tempo, les enfants présents ont pu danser sur une musique remplie d'espoir de paix.

Merci à tous les participants.

10/06

TÉLÉTHON MERCI

Un chèque de 11 738,97 € remis à l'AFM Téléthon

Les 3 et 4 décembre derniers le Téléthon a renoué avec sa mobilisation historique à Fagnières !

Dans un contexte encore incertain, les valeurs de solidarité et de générosité ont été partagées par tous. Convivialité, plaisir d'être ensemble sont à la base de ce bel élan de solidarité que les organisateurs voulaient saluer. La générosité de tous, l'énergie des bénévoles et l'engagement des chercheurs ont changé la vie des enfants et des familles !

Tous étaient fiers de remettre à Germaine Morizet, coordinatrice Marne Est pour l'AFM (Association Française contre les Myopathies) la somme de 11 738,97€ pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Un grand merci aux partenaires et organisateurs : l'Office des Sports, Loisirs et Culture de Fagnières, la Ville de Fagnières, le Centre Ouest Leclerc, le Crédit Mutuel, les cuisines Expo 2000 Wuithier.

Un immense remerciement à toutes les associations participantes avec une mention particulière à la Protection Civile et au SDIS 51, aux services techniques de la Mairie, à tous les bénévoles ainsi qu'à la population qui soutiennent un tel engagement citoyen et solidaire

et contribuent à cette belle image de Fagnières.

Rendez-vous est donné à tous les 2 et 3 décembre 2022 sur le thème "Colore ton Téléthon".

Vous avez des idées, vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique et motivée, vous avez envie d'œuvrer avec nous pour le Téléthon ?

Alors n'hésitez pas à contacter le 06 83 27 73 76.

Et n'oubliez pas, le Téléthon c'est toute l'année !



18/06

Malgré une température élevée, la cérémonie du 18 juin s'est tenue à 11h au monument aux morts en présence du Lieutenant-colonel Chapelot chef du groupement territorial sud, du Maire Denis Fenat, de la compagnie du SNU (service national universel), des anciens combattants, de notre fidèle trompettiste, de la Protection civile et des élus.

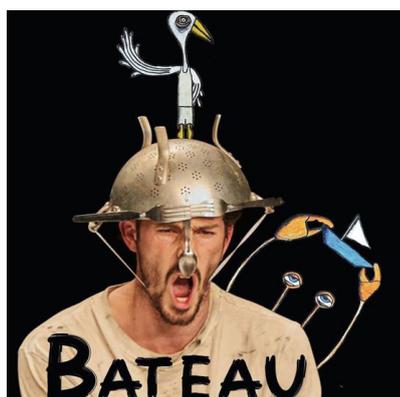


Agenda 2022

14 juillet :

Au programme :

- 11 h Cérémonie au monument du parc des Tilleuls
- À partir de 10h au parc du Champ aux Écus, ouverture du "village des îles" avec l'association "Pacifique-Océanie" : restauration, buvette, chants, danses et traditions artisanales
- 17 h Spectacle "Le bateau" de la compagnie les Hommes Sensibles dans le cadre du programme "Le Théâtre des routes 2022", initié par l'association Furies et la Mairie de Fagnières
- 18 h Danses et chants d'Outre-mer
- 21 h Concert de rock celtique avec le groupe Epsilon
- 23 h Feu d'artifice



24 et 25 septembre : Salon du livre Salle Jean Gabin

Au programme :

- Rencontres avec des auteurs régionaux
- Atelier de fabrication de marque-pages
- Atelier de calligraphie

Du 1er au 4 octobre : Fête patronale

SALON DU LIVRE D'AUTOMNE

Un rendez-vous à ne pas manquer à l'entrée de l'automne : le tout premier salon du livre de Fagnières qui se déroulera à la salle Jean Gabin (place des Collines) **samedi 24 et dimanche 25 septembre de 10h à 19h.**

Au programme : une trentaine d'auteurs de tous horizons en dédicace et des animations ponctueront le week-end (loisirs créatifs, jeux, etc.). Petits et grands y trouveront leur compte au sein de cet événement. Un concert de slam donné par le chanteur Eurêka clôturera la première journée des festivités.

Et pour commencer, un concours d'écriture vous sera proposé en ce début d'été sur la page facebook « salon du livre d'automne Fagnières ».

Alors, n'attendez plus et suivez-nous sur le réseau social pour participer au concours et découvrir les nombreux auteurs et partenaires qui seront présents lors notre salon automnal au coeur des livres.

The poster features a central diamond-shaped frame containing the text "Salon du livre" with an open book icon. To the left, it lists "Samedi 24 19h30 Concert de Slam EURÉKA «LE MEILLEUR POUR LA FIN»" with musical notes and a drawing of a crowd. To the right, a large autumn leaf contains the dates "24 et 25 septembre 10h-19h". Below the frame, two stacks of books are shown with a person reading on each. The left stack includes titles like "Lâcher prise" and "Bien-être". The right stack includes "Estime de soi", "Ambiance cocooning", and "Développement personnel". A central open book lists activities: "ATELIERS MARQUES PAGES ET CALLIGRAPHIE", "CONCOURS D'AUTEURS & CONCOURS DE POÈMES", and "+ de 20 auteurs".

Samedi 24
19h30
Concert de Slam
EURÉKA
«LE MEILLEUR POUR LA FIN»

24 et 25
septembre
10h-19h

2022

Salon
du
livre

Lâcher prise

Bien-être

Estime de soi

Ambiance cocooning

Développement personnel

ATELIERS
MARQUES
PAGES ET
CALLIGRAPHIE

+ de 20 auteurs

CONCOURS
D'AUTEURS
&
CONCOURS
DE POÈMES



SALLE JEAN GABIN ET PLACE DES COLLINES

FAGNIERES en FÊTE

Aux couleurs de l'OUTRE-MER
Le 14 JUILLET 2022
au Parc du Champ aux écus

10h00
La Ville de FAGNIERES en partenariat avec l'association PACIFIQUE-OCÉANIE vous présente LA JOURNÉE DES ÎLES

- Danses et chants traditionnels 1ère partie
- Démonstrations artisanales d'Outre-mer
- Exposants & Tatoueurs polynésiens

11h00
Cérémonie au Monument aux morts

17h00
Spectacle initié par LES FURIES «Le Bateau»

18h00
Chants et danses d'Outre-mer 2ème partie

21h00
Concert ROCK CELTIQUE avec le groupe EPSILON

23h00
FEU D'ARTIFICE

Restauration et buvette de 10h00 à 23h00

6



MON E.LECLERC

TOUS LES JEUDIS
Découvrez
Mon E.Leclerc
grattage !

Grattez pour gagner !

Repérez les produits MON E.LECLERC GRATTEGE signalés en magasin.
Achetez le produit en 2 exemplaires**
et recevez une carte à gratter sur votre téléphone

Une carte à gratter = une chance de gagner*



*Bon de 1€, 2€ ou 5€
**sur gencodes identiques, non cumulables.
pour plus détails, voir le règlement sur l'application Mon E.Leclerc

E.Leclerc Fagnières

VOTRE CENTRE E.LECLERC
DE FAGNIÈRES EST OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H À 20H
ET LE DIMANCHE
DE 9H À 12H30

TOUS LES MARDIS
VOS POINTS
FIDÉLITÉ
x5

PAS BESOIN DE
PROSPECTUS PAPIER
POUR AVOIR DES PROMOS !

TELECHARGEZ L'APPLICATION MON E.LECLERC



SCANNEZ LE QR CODE ET BÉNÉFICIEZ
DE NOMBREUX AVANTAGES

REMISE DE MÉDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

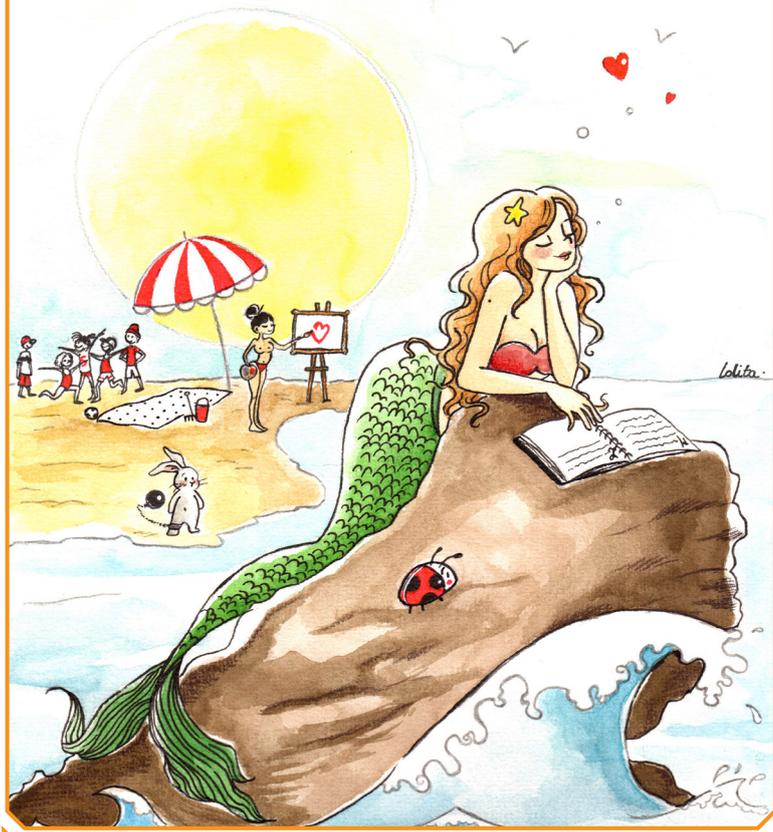
La situation sanitaire avait empêché la tenue des cérémonies de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation nationale en 2020 et 2021. La cérémonie du vendredi 13 mai dernier a donc regroupé, salle Pelloutier à Châlons, les récipiendaires des trois années.

Trois Fagniérots ont ainsi été récompensés de la médaille de bronze pour leur investissement bénévole depuis de nombreuses années, en présence de monsieur le Préfet, de monsieur le président du Département, de monsieur l'Inspecteur d'académie et de monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports.

Félicitations aux heureux récipiendaires : Bernard Meunier, Denis Leclerc et Michaël Deschamps.



Bien Livres à Châlons *Recueil de Nouvelles* **LES 12 À LA PLAGE**



Les Douze à la plage

Seau, pelle, maillot de bain, tout est prêt ! Direction la plage des parasols. Vous allez embarquer à bord de la compagnie "Bien livres à Châlons" qui a récidivé pour la troisième fois en éditant le 21 Mai un nouveau recueil de douze nouvelles 100% châlonnaises, au parfum de vacances.

Ce livre a pour ambition de devenir l'objet incontournable à mettre dans sa valise, sac à main, oreiller ou même panier du chien et le tout, comme depuis le début de l'aventure, au profit d'associations caritatives. Les animaux seront cette fois au centre de l'attention du collectif qui reversera le bénéfice des ventes au refuge ACPA de Fagnières (Association Châlonnaise de Protection des Animaux).

De nombreuses séances de dédicaces sont prévues avant l'été alors, n'attendez plus et venez suivre les nouvelles aventures ensoleillées de ces douze Châlonnaises et Châlonnais.

Les dates de dédicaces sont disponibles sur la page facebook « Bien livres à Châlons » et le livre est en vente notamment à la Librairie du Mau et à l'Espace Culturel de Leclerc Fagnières.

JEUNESSE



TARIFICATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

La Ville de Fagnières reste la seule commune du département à proposer à ses administrés un service de transport scolaire. Ce service représente un coût d'environ 500€ par enfant. Les parents doivent désormais payer 70€ par enfant pour bénéficier de ce service sur la période méridienne (aller-retour école/maison).

INFORMATION IMPORTANTE : la nouvelle tarification concernant les services périscolaires et extrascolaires sera appliquée à partir du 11 juillet 2022.

Retrouvez tous les tarifs en vigueur sur notre site internet dans la rubrique périscolaires et extrascolaires.



NOUVEAUX HORAIRES POUR LES ÉCOLES

Horaires des écoles maternelles :

- 08h20 à 11h50 et 13h50 à 16h20

Horaires de l'école élémentaire :

- 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30



PORTAIL FAMILLE «AGORA»

Ouverture des réservations sur le portail famille du 11 juillet au 22 août 2022 : accueil du matin et du soir, restauration scolaire et mercredis.

Mercredis 2022-2023

Pour les mercredis de l'année scolaire 2022-2023, 2 services d'accueil sont proposés :

- - de 6 ans
- + 6 ans.
-

Pour les parents dont les enfants auront 6 ans en cours d'année scolaire, pensez à changer de service dès le jour anniversaire des 6 ans, sinon la réservation ne sera pas prise en compte.

CENTRE DE LOISIRS JUILLET/AOÛT 2022

Le centre de loisirs est ouvert du 11 juillet au 30 août.

Du 11 au 29 juillet, les enfants seront accueillis sur 2 sites différents : les moins de 6 ans à l'école maternelle des Collines et les plus de 6 ans au centre de loisirs de la Noue d'Argensols.

Du 1^{er} au 30 août, tous les enfants seront accueillis au centre de loisirs de la Noue d'Argensols.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES TILLEULS

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Cette année encore, les élèves de l'école élémentaire des Tilleuls ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique.

Des ateliers autour de la pratique des fauteuils roulants et des jeux de goalball ont été proposés à l'ensemble des élèves de l'école, du CP au CM2. D'autres ateliers sportifs ont été proposés aux élèves de CM2 par l'USEP sur une demi-journée. Des visio-conférences avec des sportifs de haut niveau ont été organisées par les équipes de circonscription de l'Education Nationale.

Les enfants ont ainsi pu être sensibilisés aux valeurs de l'Olympisme et ont pu changer leur regard sur le handicap à travers la découverte de plusieurs parasports.



CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Le harcèlement, c'est quand on s'acharne sur quelqu'un qui n'a rien demandé. Le harceleur se défoule sur une victime. Il y a toujours des témoins qui ne disent rien.

A l'école des élèves peuvent aussi être victimes de harcèlement (moqueries, racket, bagarres...).

Lorsque l'on est harcelé il faut en parler, c'est le message que nous ont expliqué les CM2 et les CE2. Ils ont fait des superbes affiches et des courtes vidéos pour nous expliquer qu'il ne faut pas se taire lorsque l'on est victime ou témoins de harcèlement. Nous avons beaucoup apprécié leur travail et aussi pouvoir en discuter dans la classe.

Merci à eux !

Article écrit par Nolan, Rayan, Jéna, Ambre et Lyniel



UN PETIT QUIZZ SUR DES PERSONNAGES HISTORIQUES :

1- Je suis un célèbre moustachu gaulois, j'ai été légionnaire dans l'armée romaine avant de la combattre, pour défendre mon peuple. Je suis un redoutable guerrier, j'ai remporté de nombreuses batailles mais j'ai perdu à Alésia. Qui suis-je ?

2- Je suis un roi d'Égypte antique très connu. Ma tombe a été découverte par Howard Carter. Qui suis-je ?

3- Je suis un célèbre général romain. J'ai réussi à conquérir toute la Gaule et créer un empire tout autour de la Mer Méditerranée. Ma phrase célèbre est « Veni – Vedi – Vici » ! Qui suis-je ?

4- Je suis la plus ancienne ancêtre des hommes, je suis âgée de plus de 3 millions d'années. Mon corps a été retrouvé en Afrique qui est le berceau de l'humanité. Je suis une australopithèque d'1 m 10. Qui suis-je ?

(Toutânkhamon - Vercingétorix - Lucy - Jules César)

Ecrit par Sami, Aymen, Adam, Hana, Hugo et Julianne

VISITE À AZANNES, LE VILLAGE DES VIEUX MÉTIERS

Le vendredi 8 avril tous les CP de l'école ont pu découvrir Azannes, le village des vieux métiers. Ils ont visité la maison du berger, nettoyé du linge au lavoir, visité le moulin, fait leur farine. De nombreuses autres surprises les attendaient.

Quelques CM1 se souviennent encore de cette super journée :

« C'était super on a appris plein de choses, on a beaucoup ri surtout quand notre copine a fait tomber son savon dans le lavoir. »

« Je me rappelle aussi l'école d'autrefois, celle de nos grands-parents, ils écrivaient à la plume et on leur mettait des bonnets d'âne ou on leur claquait les doigts avec une règle en fer ! »

« Je me souviens on a fabriqué du beurre et une dame nous a apporté une délicieuse confiture pour le goûter ! »

Article écrit par Nélia, Zakaria, Malenna, Louise et Honorine.



10

LES ÉLÈVES DE CE1, DES ÉCRIVAINS EN HERBE !

Twoulipo c'est un formidable concours de productions écrites diffusées sur Twitter. Chaque semaine, tous les élèves de CE1 ont dû produire des phrases avec une contrainte d'écriture.

Ils ont ensuite voté pour sélectionner la plus réussie, la plus rigolote et la phrase coup de cœur.

- *J'aime bien le moment du vote parce que j'ai découvert de très belles phrases.* (Inaya, 7 ans)
- *J'aime réussir à écrire des phrases.* (Maxi, 7 ans)
- *J'aime bien découvrir les phrases des autres.* (Raphaël, 8 ans)



**Route d'Épernay
51510 FAGNIÈRES
03 26 70 55 66
www.bricorama.fr**

BRICO DÉCO JARDIN BÂTI
Entre nous, une même passion !



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 1945 marque la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Ce 8 mai 2022, toutes les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire étaient présentes pour célébrer et chanter ensemble cette victoire, les anciens combattants qui y ont participé et l'importance de la paix.



ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

Avec l'assouplissement du protocole sanitaire depuis mars, nous avons pu organiser le 5 avril le spectacle « Lucine et Malo » puis le 3 mai « Calico Jack » dont voici quelques photos. Ce spectacle de la compagnie Planète mêmes était sur le thème du cycle de l'eau.

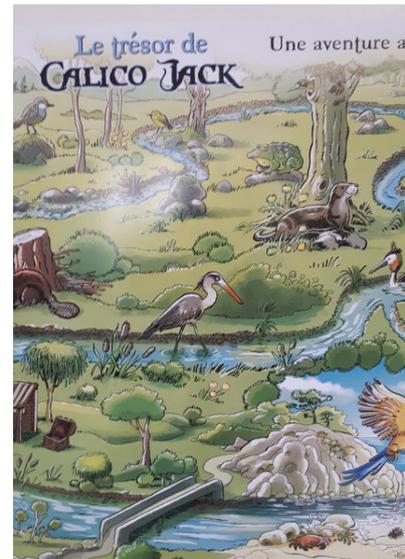
Les enfants, en fonction de leurs classes respectives, ont pu également participer aux voyages scolaires suivants :

- les classes de Mesdames Colin et Vilin à Nausicaa
- les classes de Mesdames Lucas et Garnier au Parc Argonne Nature.

Les élèves de grande section ont pu également présenter la chorale aux familles le 16 juin.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : 1er septembre, rentrée scolaire.

Mais en attendant, bonnes vacances à toutes les familles.



CENTRE DE RESSOURCES

LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SE FONT À LA MAIRIE DE FAGNIÈRES À PARTIR DE MI-SEPTEMBRE

LE CLUB DE MARCHÉ

Cette année encore et malgré la pandémie, nos fidèles "baroudeurs" et d'autres (une bonne trentaine) ont poursuivi ou innové nos activités au club de marche.

En toute saison, et par tous les temps, les marcheurs se rejoignent chaque lundi (sauf vacances scolaires et jours fériés) pour découvrir les nombreux sentiers du département. L'hiver, pour ne pas se faire surprendre par la tombée de la nuit, nous randonnons autour de Châlons et de ses alentours proches. Pour le restant de l'année, nous reprenons notre périple en Montagne de Reims et ses prolongements mais aussi en Argonne, au lac du Der ou du côté de Sézanne. Chaque sortie, en demi-journée, est prévue pour une distance d'environ 10 à 12 km en moyenne pour 2 à 3 heures de marche à allure souple.

Les balades de la journée tournent autour de 20 km pédestres et sont assorties de quelques visites, dégustations, etc. L'ambiance est bon enfant et le sourire toujours de rigueur. Sylvie, notre collectionneuse de photos, se fait un plaisir d'immortaliser tous les sites particuliers et remarquables que nous rencontrons. Si le cœur vous en dit, et que vous cherchez une oxygénation saine, joignez vous à nous, nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Une paire de chaussures adéquate est recommandée. L'usage de bâtons de marche est libre pour chacun.



LE VRAI CONSEIL

Opulsat

Ets GALLET

IMAGE • SON • ÉLECTROMÉNAGER
ANTENNES • POÊLES À GRANULÉS

1, rue de la Terrière
51510 FAGNIÈRES
etsgallet@gmail.com

Tél. : 03 26 64 24 67

ATELIER de DANSES et MUSIQUE FOLK

"Beaucoup de sourires, de bienveillance dans l'accompagnement de l'apprentissage des différentes danses... Beaucoup de plaisir à participer à l'atelier". Gérald

Le Centre de ressources des Collines accueille depuis janvier notre activité **un vendredi sur deux de 20h à 22h30**.

COVID oblige, les musiciens ont pu se préparer dès janvier.

Quel plaisir de pouvoir maintenant danser, sourire, échanger tout simplement !

Nos amis musiciens jouent désormais pour les danseurs !

Nous vous invitons à entrer dans le monde du folk : venez découvrir et partager autour de la danse et la musique folk dans la convivialité.

Les pieds pourtant bien posés à Fagnières, vous allez traverser les régions, les pays, les époques au travers des musiques et danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs :

- les régions de France : Bretagne, Auvergne, Vendée, Champagne, Sud-Ouest
- les pays : Belgique, Irlande, Israël, Italie, Angleterre
- les époques : Moyen Age, Renaissance.

N'hésitez pas à prendre contact pour connaître la prochaine date : 06 99 30 42 06



CENTRE DE LOISIRS

12

Pendant ces vacances de printemps, le Centre de loisirs s'est transformé en école de sorciers. Tout y était pour plonger les enfants dans le monde d'Harry Potter.

Chaque enfant a pu participer à la cérémonie du Choixpeau magique et ainsi rejoindre sa Maison. Le tableau récapitulatif des points cumulés était un passage obligé au cours de la journée.

Tous ont rivalisé d'efforts pour rapporter ces fameux points et faire honneur à leur équipe !

Entre les cours de potions, de vol au trampoline, de nage avec les sirènes de l'Aquacité, de Quidditch et les diverses sorties nature (Jard et domaine de Coolus) nos apprentis sorciers se sont bien amusés.

Ainsi ces deux semaines de magie ont passé bien vite à moins que l'un d'entre nous ait tourné le collier « retourneur de temps », qui sait...





AMBULANCES CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Spécialisé dans le transport de patients en Ambulances, VSL, Taxis et TMPR

Transports occasionnels ou réguliers

- Urgences
- Entrée ou sortie d'hospitalisation,
- Examens, Consultations, imageries ...
- Dialyses, Chimiothérapies, Radiothérapies ...



03.26.21.43.33

Adresse : 23 Chemin des Ajaux - 51510 Fagnières

Mail : secretariat@ambulances-taxis-marne.fr

Site internet : www.ambulances-taxi-marne.fr



TAXIS LEJEUNE

Transport de personnes et de malades assis

Transports professionnels, personnels, médicaux, messageries



03.26.64.58.82

A vos côtés au quotidien

- Transports de malades assis
- Toutes distances
- Colis express
- Transports de personnes à mobilité réduite

SOCIAL

Agenda des aînés



Vendredi 23 septembre : Thé dansant de 14h30 à 17h30 Salle Jean Gabin

Vendredi 25 novembre : Thé dansant de 14h30 à 17h30 Salle Jean Gabin

14

THÉ DANSANT DU 25 MARS

Le premier thé dansant de l'année a eu lieu le 25 mars à la salle J. Gabin. Il a permis à environ 70 personnes de se retrouver pour passer un agréable moment en compagnie de Stephan et de Francis. Une collation a été servie par des élus. Un bel après-midi bien apprécié dans la joie et la bonne humeur !

VOYAGE DU 19 MAI

Après ces deux dernières années qui n'ont pas permis d'organiser un voyage pour nos aînés, cette sortie à la découverte de la gastronomie auboise a remporté un réel succès avec des inscriptions closes en quelques jours.

Les visites proposées ont été très appréciées : des personnes très accueillantes connaissant leur métier et ayant à cœur de le faire partager.

- Eaux-Puiseaux :

Après une promenade en petit train à travers les vergers, il était proposé la visite du musée du cidre avec dégustation des produits de la ferme.

- Chaource :

Déjeuner simple mais copieux dans un restaurant au milieu de la verdure.

- Cussangy :

Visite d'une champignonnière et dégustation.

- Les Riceys :

La journée s'est achevée par la visite d'une cave de champagne.

Belle réussite pour cette journée !



BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



URBANISME

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX : RENSEIGNEZ-VOUS AVANT EN MAIRIE !

Les **autorisations de travaux** permettent à un « pétitionnaire » (particulier, promoteur, etc.) d'édifier une clôture, de modifier une façade, d'édifier une maison, des dépendances, un équipement public ou un ensemble d'habitations. Elles permettent à la commune de vérifier que les projets respectent bien les règles et les servitudes d'urbanisme.

PRINCIPAUX TRAVAUX DISPENSÉS DE FORMALITÉ :

- les piscines même hors-sol dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10m²,
- les murs dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 2 mètres sauf s'ils constituent des clôtures,
- les murs de soutènement.

PRINCIPAUX TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE (HORS SECTEURS PROTÉGÉS) :

- les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 5m² et inférieure ou égale à 20m²,
- les travaux de ravalement et les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (par exemple le changement de fenêtres, de volets, etc.),
- les murs de clôture,
- les piscines même hors-sol dont le bassin a une superficie comprise entre 10m² et 100m² et qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 mètre.

TRAVAUX SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE :

- les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher supérieure à 20m²,
- les travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,
- les travaux modifiant le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur,
- les piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 100m² ou lorsque leur couverture fixe ou mobile a une hauteur au-dessus du sol égale ou supérieure à 1,80 mètre et que la superficie dépasse 20m².

Vous trouverez toutes les informations dans la rubrique Urbanisme sur le site internet de la Ville.

Sont interdits : la fixation sur les dispositifs à claire-voie de matériaux dans le but d'obtenir un effet brise-vue.

CONTRÔLES



Des contrôles sont régulièrement effectués par les services fiscaux et par la commune.

Si vous avez omis de déclarer des travaux dès lors que cela modifie l'aspect extérieur de votre habitation (ravalement de façade, clôture, volet, menuiseries extérieures...); il est encore temps de régulariser votre situation dans les plus brefs délais.

N'hésitez pas à contacter la mairie.

INFORMATIONS : SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Après consultation des parents d'élèves (sondage de décembre 2021), des représentants des parents d'élèves (vote en conseil des écoles de janvier 2022), et après avoir reçu un avis favorable de l'inspecteur d'académie, les nouveaux horaires des écoles de la ville de Fagnières sont officialisés par l'académie de Reims. Ceux-ci sont basés sur les mêmes créneaux horaires que Châlons Agglo et la ville de Châlons. Néanmoins pour donner suite à la demande des représentants des parents d'élèves, un décalage de 10 mn entre les écoles maternelles et l'école élémentaire a été mis en place, afin de permettre aux parents qui auraient des enfants scolarisés aux Collines et aux Tilleuls d'avoir le temps de rejoindre le second site.

Horaires :

- pour les maternelles des Collines et des Tilleuls : de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 16h20
- pour l'élémentaire des Tilleuls : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les services périscolaires : ils sont assurés et entièrement pris en charge par la commune de Fagnières.

Rappelons quelques chiffres du coût des services périscolaires :

Coût des services : 1 029 565,08 €

Coût net des services (après encaissement des recettes – paiement des factures des usagers) : 637 429,78€.

Le transport scolaire représente environ 15% à lui seul de ce coût.

Pour préparer la rentrée scolaire 2022 et au vu du contexte économique, le conseil municipal du 18 mai 2022 a voté différents points relatifs aux services périscolaires :

- les horaires des garderies sont de 7h30 à 8h20 / 8h30 et de 16h20 / 16h30 jusqu'à 18h15. La garderie du soir comprendra un temps de goûter, de devoirs et d'activités par la suite.

Vous le savez, le contexte connaît une inflation sans précédent. Les conséquences de la pandémie et du conflit en Ukraine provoquent des hausses conséquentes et constantes de nos charges (fluides, matières premières, marchés publics ou encore charges générales).

Tout cela impose à la municipalité d'agir à plusieurs niveaux :

- d'une part pour ne pas reporter complètement le coût sur nos usagers
- 16 • d'autre part en essayant d'absorber les hausses sans augmenter les impôts.

Le conseil a ainsi révisé à la hausse les tarifs périscolaires à hauteur de 1,5 %. Si les collectivités aux alentours appliquent à minima 2%, nous essayons au maximum de limiter les hausses pour les usagers. En effet, cela représente peu au regard des augmentations que nous subissons.

Ne pouvant prévoir les conséquences des crises précédemment citées, nous avons dû agir rapidement, en dépit de notre volonté d'aller aussi vite.

La municipalité a voté la diminution de l'offre de transport scolaire intramuros (cela ne concerne que les usagers de Fagnières).

Les raisons sont multiples :

- le réseau de bus urbain (SITAC) est développé sur toute la commune
- l'équité pour toutes les familles (en effet, le vieux Fagnières, le quartier Bristol par exemple n'étaient pas desservis)
- la garderie des enfants est adaptée
- des difficultés pour maintenir le service (le covid et la pénurie de chauffeurs troublent l'organisation et créé des retards)
- enfin, le coût net de ce service après recettes des familles avoisine les 100 000 € pour 2021/2022. Plus précisément, les familles utilisant le transport scolaire ont payé 120 € pour l'année, il reste donc encore à charge de la commune 460 € / enfant. Les frais ne cessent et ne cesseront d'augmenter (gasoil, charges...).

Historiquement, le coût des transports étaient intégralement supportés par Châlons Agglo, mais depuis 2015, la commune de Fagnières a été progressivement refacturée jusqu'à reprendre la quasi-totalité des frais en 2019. De nos jours et dans ce contexte, il devient difficile d'assumer les coûts extravagants pour ce service, pour lequel nous sommes la seule commune du département (voire plus) à proposer un transport scolaire intramuros.

Néanmoins, les élus de la majorité ont proposé le maintien d'un service de transport scolaire le temps du midi, afin de permettre aux parents qui le souhaitent de faire manger leur enfant au domicile familial. Au tarif de 70 € pour l'année scolaire 2022-2023, ce service subira lui aussi des évolutions chaque année en lien avec les conséquences inflationnistes.

Pour plus de sécurité :

- pour la sécurité des enfants, un renfort d'agent de circulation au niveau du rond-point de Leclerc sera mis en place dès la rentrée de septembre 2022
- la réparation du feu situé route d'Épernay est commandée. Même s'il faut inciter les usagers à remonter par la piste cyclable pour être accompagnés lors de la traversée au rond-point, une demande est faite auprès de Châlons Agglo pour passer cette piste cyclable en voie partagée.

Une réflexion va être lancée sur le réaménagement de l'avenue De Gaulle devant les écoles maternelle et primaire des Tilleuls.

Le futur restaurant scolaire

La cantine restera au Centre de Loisirs (CLSH) jusqu'à la fin de l'année 2022. Une fois les travaux terminés, les enfants iront dans le nouveau restaurant scolaire situé juste à côté de l'école primaire des Tilleuls et de la Mairie. La commune n'aura ainsi plus besoin de navette de bus jusqu'au CLSH les midis.

Ce nouveau restaurant scolaire offrira à nos enfants et à nos agents :

- un meilleur confort, plus de temps pour manger et se détendre,
- plus de sécurité (il n'y aura plus besoin de sortir de l'enceinte de l'école),
- moins de stress,
- moins de perte de temps dans le transport,
- une réduction de l'empreinte carbone (plus besoin de transport jusqu'au CLSH).

TRAVAUX



AVANCEMENT DU PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE

Futur restaurant scolaire : marché de travaux de 421 843 € H.T.

Les travaux du futur restaurant scolaire ont démarré il y a quelques semaines. Le gros œuvre est réalisé par la société VM Bâtiment, titulaire du lot 1.

C'est par la démolition de murs et la création de grands espaces que le bâtiment reprend vie. La forme sous dallage a été mise en œuvre semaine 24 et le plancher réalisé dans la foulée. Les menuiseries arrivent la première semaine de juillet et seront installées par l'entreprise Flamand-Rogé (lot n°2).

Les autres corps de métiers devraient tous démarrer d'ici la fin du mois.

Merci à tous les partenaires qui permettent la réalisation de ces travaux.





ENVIRONNEMENT

Le 8 juin dernier, des membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont réunis (Farah, Louisa, Lola, Alice, Taliya, Maëline et Zélie) entourés des adjoints de la Ville de Fagnières; Khira Taam, Chantal Marcelli, Chantal Le Lay, Didier Soisson et Rudy Ribes, responsable des services techniques, afin de sensibiliser nos jeunes à la protection de l'environnement par des ateliers : installation de plaque "Ici commence la Marne, ne rien jeter, ne rien vider" et création de nichoirs à chauve-souris.

Ils ont été ravis de ces belles expériences et nous allons nous réunir à nouveau très prochainement afin de continuer à œuvrer ensemble à la sauvegarde et la protection de notre environnement...

Rendez-vous sur le prochain FAG pour partager avec vous de nouvelles aventures environnementales...



18



- Papeterie
- Consommable
- Bureautique
- Informatique et Téléphonie
- Mobilier
- **Services** (Impression tout formats, Reliure, Tampon, Carte de visites, Couverture de livres....)



PROFESSIONNELS et PARTICULIERS

N°1 sur la rentrée des classes en magasin spécialisé
Une équipe à votre service toute l'année,
pour répondre au mieux à vos attentes.

PLAN CANICULE

Comme chaque année dans le cadre du plan national canicule, un recensement des personnes âgées de 65 ans et plus, handicapées, isolées et/ou vulnérables est mis en place.

Afin de les accompagner dans les périodes à risque causées par la hausse des températures, la commune a envoyé un questionnaire à retourner à la mairie si ces personnes souhaitent être appelées au cas où la Préfecture déclencherait l'alerte canicule. Ce questionnaire était à retourner à la mairie pour le 15 juin 2021.

Les appels seront effectués par les élus durant toute la période de canicule.

En cas de malaise : Appeler le 15
Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66
www.sante.gouv.fr/canicule



TOUS SOLIDAIRES AVEC L'UKRAINE

SOUTIEN À L'UKRAINE

La mairie de Fagnières a organisé plusieurs événements en faveur de l'Ukraine.

La générosité des habitants a permis de récolter de nombreux vêtements, produits d'hygiène, couvertures, chaussures... qui ont pu être acheminés grâce à la participation de la Protection civile de Châlons-en-Champagne.

Autre initiative qui a eu aussi beaucoup de succès, la collecte de petits et gros appareils électroménagers durant 1 journée sur notre commune. Cette collecte a été transmise à la Croix rouge française qui l'a redistribuée à des familles ukrainiennes vivant dans notre département.

Et pour terminer, danses et chants ont animé l'après-midi du samedi 7 avril à la salle André Gallois. Cette fois ce sont plusieurs associations Fagniérottes (Et vie danse, Folk, Miesgui, Tempo et Lilas) qui ont permis de récolter une certaine somme qui sera reversée pour une association ayant œuvré pour l'Ukraine.

Toutes ces manifestations ont pu avoir lieu grâce au soutien de nos élus.

TRIBUNE LIBRE

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Lors du dernier conseil municipal, parmi les nombreux sujets, les tarifs du périscolaire ont été révisés à hauteur de 1,5 %, là où les collectivités des alentours augmentent de 2% à 6%. En effet, cela représente peu au regard des augmentations que nous subissons, nous voulons au maximum limiter les hausses.

Après un préambule explicatif d'une demi-heure, la municipalité a voté la diminution de l'offre de transport scolaire intra communal. L'opposition se targue de préférer supprimer des emplois de fonctionnaires mais a voté contre cette mesure, et ne propose pour autant aucune solution concrète et peu coûteuse. Depuis 4 ans, nous avons déjà réduit drastiquement la masse salariale, « dégraisser encore le mammoth » ne fera que réduire les services ! Nous préférons maintenir des services obligatoires de qualité et ne pas augmenter les impôts malgré l'inflation et les hausses de charges.

Rappelons qu'historiquement, les coûts de transports étaient complètement supportés par l'agglomération ; depuis 2015 la commune a été progressivement refacturée. Seule commune du département voire plus à proposer un transport scolaire intramuros, les enfants pourront prendre le bus les midis pour rentrer manger chez eux. Les familles pourront aussi utiliser le réseau du SITAC ou le covoiturage.

Enfin, l'été approche et des festivités sont programmées. Venez nombreux profiter des spectacles et concerts du 14 juillet. L'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Denis Fenat
Maire

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Lors du conseil municipal du 18 mai, il a été abordé et voté : La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), a fait l'objet d'une mise à jour des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023. La superficie prise en compte est la somme des enseignes, pré-enseignes et publicités apposées sur un immeuble ou installées sur un terrain, dépendances.

Une actualisation des tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil éducatifs et de loisirs (ALSH) sera de +1,50% à compter du 1^{er} septembre 2022. Un bus scolaire permettant l'aller et le retour lors de la pause méridienne avec accompagnateur sera facturé 70 € à l'année par enfant. La commune ne pouvant plus supporter le coût des transports du matin et du soir, le ramassage scolaire est supprimé pour la rentrée 2022. Nous comprenons le collectif des parents qui étaient présents lors du conseil municipal qui veulent ouvrir un dialogue et ne pas perdre leur acquis. Nous souhaitons qu'un groupe de travail soit créé afin de trouver un terrain d'entente malgré les divergences. Un repas annuel des personnes âgées qui ont 70 ans et plus de notre commune sera de 25€ (+25%). L'enveloppe budgétaire annuelle des subventions des associations est répartie : scolaire : 2300€, exceptionnelles et extérieures : 2200€, Solidarité, sociales ... : 500€ et Culture, loisirs et sports : 1000€.

Un contrat d'apprentissage sera conclu dès la rentrée 2022 pour le service communication. Les vacances estivales approchant, nous vous souhaitons de passer un très bel été.

Maurice Gay

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers concitoyens,

Pour de nombreuses familles fagniérottes l'arrivée des vacances scolaires se fait sous de bien mauvais augures avec la suppression des ramassages scolaires du matin et du soir. Certaines d'entre elles, souvent les plus modestes, celles sans voiture, celles qui travaillent en horaires décalés, les familles monoparentales vont se retrouver avec de graves difficultés organisationnelles. Cette suppression pour des raisons d'économies va dégrader la qualité de vie de nombreux enfants et parents.

Elle s'est faite dans des conditions démocratiques très discutables. Mr le Maire a fait voter au conseil municipal un nouveau tarif pour le ramassage du midi uniquement et nous apprenons le lendemain dans la presse que le conseil a voté pour la suppression du ramassage du matin et du soir. Ce passage en force est un véritable déni de démocratie. Sentant l'entourloupe, l'ensemble des conseillers d'opposition a voté contre et 5 élus de la liste Fenat se sont abstenus. Depuis longtemps nous disons qu'il y a d'autres moyens de faire des économies (voir le FAG précédent). Nous payons aussi la gestion précédente. Aujourd'hui Fagnières a un magnifique parc avec 600 rosiers, un terrain de foot synthétique et une piste de BMX fréquentée par moins de 10% de fagniérottes, mais Fagnières n'a plus de transport scolaire fréquenté par 90% de petits fagniérottes. Le surendettement est passé par là... Malgré ces mauvaises nouvelles pour notre communauté, nous vous souhaitons de bien profiter des vacances d'été qui se profilent.

William De Carlo

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

Le conseil municipal du 18 mai dernier a été perturbé par une manifestation de parents d'élèves, suite à la suppression des bus scolaires décidée par le maire et son équipe. Cette décision a été prise suite à l'explosion des prix des énergies, mais les parents subissent également cette hausse, et en plus se retrouvent dans une impasse pour déposer leurs enfants dans les différentes écoles de la commune. J'ai donc proposé en conseil municipal, la création d'un groupe de travail avec les délégués de parents d'élèves et les représentants des parents concernés, afin de trouver une solution. Je n'ai malheureusement pas été entendu, le ramassage scolaire du matin et soir est donc supprimé.

Le prix de la cantine scolaire est augmenté de 1,5 %, un moindre mal comparé à l'augmentation de 6 % du département, sauf pour les enfants venant d'Ukraine.

Je pense que c'est de la compétence de l'état de supporter les dépenses des familles réfugiées de guerre, et non aux départements.

Les beaux jours arrivent, avec les festivals et fêtes en tout genre qui vont venir égayer cet été sans contrainte sanitaire.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances en famille, de vous ressourcer, vous reposer, pour affronter la rentrée avec sérénité.

« La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité. »
Albert Camus

Thierry Besson

HOMMAGE

Nicole Bodnar, ancienne élue de Fagnières, nous a quittés.

Nicole est décédée le 4 mai à l'âge de 84 ans. Éluë de la commune pendant 31 ans, conseillère municipale de 1977 à 1983, ensuite adjointe aux finances et 1ère adjointe de 1983 à 2001, elle redevint ensuite conseillère municipale jusqu'en 2008. Elle fut au District de 1995 à 1999 et conseillère communautaire de 2000 à 2001.

Pour son engagement au sein de l'association de tir La Jeanne d'Arc, elle reçut la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Elle fut aussi récompensée du Mérite agricole pour son investissement professionnel aux finances publiques où elle termina directrice du cadastre.

Elle a été très active également au sein de l'association des Anciens maires et adjoints jusqu'il y a peu de temps.

Elle aimait encore à se tenir informée de la vie de la commune et ne manquait pas une occasion de rencontrer les élus.

Elle laisse le souvenir d'une personne toujours très souriante avec laquelle nous aimions deviser.



MARCHÉ
Aux **AFFAIRES**
Fagnières

OUVERT
du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 19h

le dimanche
de 14h à 18h30

Bienvenue !
Fagnières



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 15/03/2022 : MEZOUAR Joudia
- 20/03/2022 : EL HAMDY Nawfel
- 23/03/2022 : PALA Noan
- 25/03/2022: PEPICQ RAMONBORDES Sélène
- 25/03/2022 : EL ATTAR Tasnime
- 04/04/2022 : MOHAMMAD Leyna
- 04/05/2022 : DJOUAL Ilyes
- 23/05/2022 : DELTOUR Inès
- 26/05/2022 : KHAMOULI Zakarai

Décès :

- 07/04/2022 : KERNACHI Riyad
- 11/04/2022 : MAUHOURAT Jacques
- 20/04/2022 : PICARD Marceau
- 28/04/2022 : TAJRI Mohammed
- 28/04/2022 : DINANT Josette
veuve KLISING
- 04/05/2022 : SELTZ Nicole veuve BODNAR
- 16/05/2022 : ELOY Jacqueline
- 30/05/2022 : PROSHYAN Ashot
- 03/06/2022 : YVON Vincent
- 08/06/2022 : BOUDSOCQ Eva
veuve MAGNIER
- 08/06/2022 : FAVETTE Marie-Thérèse
épouse DURAND

Mariages :

- 23/04/2022 : MORGAND Aurélie
et RUET Alexandre
- 04/06/2022 : ROLLET Delphine
et DE NARDI Franck
- 04/06/2022 : JOBIN Lucie
et LAURENT Mickaël
- 04/06/2022 : PIMENTEL Marion
et OME Yoan

